



Assemblée générale

Distr. générale
14 novembre 2016
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 14^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 17 octobre 2016, à 15 heures

Président : M^{me} Nipomici..... (République de Moldova)

Sommaire

Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- a) Mise en œuvre de la Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (*suite*)
- b) Coopération pour le développement industriel (*suite*)


Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-17966X (F)



Merci de recycler 



En l'absence de M. Djani (Indonésie), M^{me} Nipomici (République de Moldova), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (suite) (A/71/173)

- (a) Mise en œuvre de la Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (suite) (A/71/181)**
- (b) Coopération pour le développement industriel (suite) (A/71/264)**

1. M^{me} Scott (Namibie) dit que, en 2015, son pays a adopté les objectifs de développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et qu'il s'est engagé à les mettre pleinement en œuvre grâce à des cadres de développement national au cours des 20 prochaines années. Le but est d'éliminer la pauvreté et la faim, de lutter contre les inégalités et de s'assurer que personne n'est oublié.

2. La Namibie travaillera avec d'autres États pour atteindre ce noble idéal; elle a participé à la rédaction de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et elle intègre actuellement le Programme 2030 à ses plans de développement national, en particulier l'objectif 1 (Pas de pauvreté) et l'objectif 2 (Faim « zéro »). La Namibie a fait des progrès substantiels depuis son indépendance en 1990 en dépit des défis considérables, en matière de développement, auxquels elle a fait face. Petit pays de 2,2 millions d'habitants, elle a connu des sécheresses et des inondations majeures, des taux de chômage défavorables, des inégalités, des logements inadéquats et une pauvreté généralisée.

3. La Namibie s'est employée avec enthousiasme, pour s'attaquer à ces défis et à d'autres, à réaliser le Programme 2030. En 2015, un Ministère de l'élimination de la pauvreté a été créé au sein du Cabinet du Président. Une banque alimentaire a aussi été mise sur pied pour combattre les effets de la sécheresse extrême actuelle et des ateliers ont été tenus pour assurer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, qui sont liés pour ce qui est de mettre en pratique les trois dimensions du développement durable : une croissance économique inclusive, la protection de l'environnement et l'inclusion sociale.

4. La délégation namibienne attend avec impatience le forum politique de haut niveau sur le développement durable qui doit avoir lieu sous les auspices du Conseil économique et social en juillet 2017; elle assurera le leadership nécessaire concernant la mise en œuvre et le suivi du Programme 2030. La Namibie encourage le partage des pratiques exemplaires et des enseignements à chaque occasion et réitère en outre le besoin d'un financement prévisible pour mettre le Programme 2030 en œuvre sous la forme de programmes qui cherchent de façon particulière à éliminer la pauvreté et la faim.

5. La délégation namibienne note les défis que M^{me} Dambisa Moyo a soulignés dans son discours à l'occasion de la deuxième réunion de la Commission intitulée « Un monde, une vision : S'attaquer aux déséquilibres mondiaux pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » et les éléments qui, dans le rapport du Secrétaire général sur la Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, indiquent que l'inégalité est particulièrement prononcée parmi les femmes et les jeunes. Elle appuie donc des programmes menés par les femmes et les jeunes, qui sont des agents et des facteurs du développement économique et social.

6. L'oratrice souligne l'importance d'une promotion forte et constante d'un commerce international fondé sur un système commercial multilatéral efficace, universel, réglementé et non discriminatoire et sur un commerce régional qui est un moyen de mondialisation reconnu. Les discussions de la Commission soulignent le besoin de continuer à préconiser des systèmes de renforcement des capacités ciblés et d'accroître le soutien international dont ils jouissent en vue de promouvoir la création d'emplois. La croissance économique serait un facteur majeur dans l'élimination de la pauvreté et l'atteinte des objectifs de développement durable.

7. M. Cao Zhiyong (Chine) dit que la communauté internationale devrait créer un environnement propice à l'élimination de la pauvreté et veiller à ce que la population de chaque pays jouisse de chances égales de développement. Les pays devraient faire de l'élimination de la pauvreté une priorité en tant que tâche fondamentale du Programme 2030, découvrir les causes profondes de la pauvreté et collaborer afin de formuler des politiques à long terme viables et stables pour s'y attaquer. Il souligne le besoin de mettre en œuvre des politiques économiques et sociales inclusives, d'établir de meilleurs systèmes de sécurité sociale et de santé, de réduire la pauvreté causée par des catastrophes naturelles et la maladie et d'édifier

des partenariats justes et équitables de développement mondial. Les pays développés devraient fournir une aide au développement et soutenir les pays en développement, en particulier les pays africains et les pays les moins développés, dans les efforts qu'ils font pour éliminer la pauvreté.

8. De 2010 à 2015, la pauvreté rurale, en Chine, a diminué, le nombre des pauvres tombant de 166 millions à quelque 56 millions. La Chine sortira le reste de sa population rurale de la pauvreté au cours des cinq prochaines années, ce qui est une étape importante dans son effort de mise en œuvre du Programme 2030 et une démonstration de sa détermination à obtenir rapidement des résultats. Elle aidera également d'autres pays en développement, en particulier les pays les moins développés, à réduire la pauvreté et à améliorer les moyens de subsistance. La coopération mondiale pour le développement industriel aidera à promouvoir la réduction de la pauvreté et le relèvement économique dans les pays en développement. La Chine reconnaît que le nouveau concept d'un développement industriel inclusif et durable, que préconise l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), oblige les pays en développement à relever leurs niveaux d'industrialisation conformément à la situation nationale et au stade de développement de chacun afin de mettre leurs industries à niveau. Une initiative soutenant l'industrialisation des pays africains et des pays les moins développés propre à dynamiser les processus de développement et d'industrialisation, qui sont reliés entre eux, a été un des résultats du sommet du G20 de 2016. La Chine est prête à travailler avec tous les pays pour atteindre le noble but qu'est l'élimination de la pauvreté dans le monde.

9. **M. Tuy** (Cambodge) dit que le Cambodge a réussi à atteindre l'objectif de la réduction de la pauvreté et d'autres objectifs du Millénaire pour le développement avant 2015 et l'ONU en a fait un modèle. Le Cambodge est devenu en 2015 un pays à revenu moyen inférieur grâce à une intégration accrue à la région. Les objectifs de développement durable seront importants pour aider le Cambodge à passer avant 2030 du statut de pays moins développé à celui de pays à revenu moyen supérieur.

10. Au niveau local, le Cambodge s'efforce d'atteindre les objectifs de développement durable en investissant dans l'éducation, la santé et la diversification économique. Il prévoit porter à 30 % la part de son produit intérieur brut (PIB) que le secteur industriel représentera en 2025 et diversifier les

exportations pour éviter de trop compter sur l'industrie du vêtement, le tourisme et l'agriculture, qui sont sensibles aux perturbations extérieures de même qu'aux changements climatiques.

11. En collaboration avec ses partenaires de développement, le Gouvernement a pris des mesures pour s'attaquer à la pauvreté et s'occuper du développement rural. Il attache une importance particulière au maintien de la stabilité macroéconomique, à l'amélioration des moyens de subsistance ruraux, à l'expansion des perspectives d'emploi, au renforcement des capacités, au renforcement des institutions et à l'amélioration de la gouvernance, à la réduction de la vulnérabilité et au renforcement de l'inclusion sociale et, enfin, à la promotion de l'égalité des sexes. La population, l'urbanisation et les emplois non agricoles sont d'autres domaines prioritaires.

12. Comme le développement agricole est essentiel pour réduire la pauvreté, son Gouvernement s'est concentré sur l'exécution d'une réforme agraire, la distribution de terres aux paysans sans terre, l'expansion de l'irrigation, le renforcement des mécanismes institutionnels, l'utilisation de facteurs de production agricoles modernes et l'accès des paysans au crédit. Des réformes touchant la sécurité alimentaire et la nutrition ont été intégrées au Plan national de développement stratégique 2014-2018, conformément au principe selon lequel « personne ne devrait mourir de faim et d'ignorance ». Ce plan inclut une feuille de route pour la mise en œuvre de la Stratégie rectangulaire pour la croissance, l'emploi, l'équité et l'efficacité (Phase III), dans laquelle sont exposés des programmes et des projets visibles et réalistes pour concrétiser la santé et l'éducation, qui sont vitales pour l'harmonie de la famille et de la société.

13. La réduction de la pauvreté dépend des progrès accomplis concernant une croissance macroéconomique robuste et équitable, d'une lutte intense contre l'inflation, d'une hausse importante de la production et de la productivité de l'agriculture, de la protection et de l'amélioration de l'environnement, de la consolidation et de l'amélioration des infrastructures, de la création d'emplois, d'une réforme de l'administration publique et du système judiciaire et d'une croissance rapide du secteur des services, y compris le tourisme.

14. Le Cambodge est tout à fait déterminé à atteindre l'objectif 1 du développement durable concernant l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde. L'élimination de la pauvreté nécessitera toutefois la participation et la collaboration

de toutes les parties prenantes. Le Programme 2030 ne peut réussir que si les pays développés s'efforcent davantage d'honorer sérieusement leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Il faut accroître le soutien des pays en développement sans imposer de conditions politiques et édifier un nouveau partenariat de développement mondial plus équitable et plus équilibré.

15. **M^{me} Kone-Fofana** (Côte d'Ivoire) dit que la lutte contre la pauvreté constitue une préoccupation majeure pour son Gouvernement, qui a intégré les objectifs de développement durable dans ses deux principaux programmes de développement, à savoir le Plan national de développement et « Perspective Côte d'Ivoire 2040 ». La croissance économique assez importante dont son pays a joui de 2012 à 2015, conséquence de la stabilité politique et du bon fonctionnement des institutions, laisse espérer de bonnes perspectives de concrétisation des objectifs de développement durable. Tous les secteurs de l'économie ont profité d'une poussée de l'investissement autant privé que public, alors que les programmes de santé, d'éducation et de protection de l'environnement et d'autres programmes ont au cours des dernières années donné des résultats tangibles dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie. Les secteurs de l'agriculture et des services, par exemple, ont connu une croissance importante de la production des cultures commerciales et du volume des utilisateurs, respectivement, alors que les efforts consacrés à la lutte contre la corruption et à l'amélioration de l'environnement des affaires devaient permettre à la Côte d'Ivoire de retrouver son statut de moteur de la croissance économique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

16. Le Gouvernement a avec ses partenaires, outre les plans visant à éliminer la pauvreté par la croissance économique, mis sur pied des programmes destinés à offrir des possibilités d'éducation aux enfants, à créer des emplois pour les jeunes et à permettre aux femmes, surtout celles vivant dans les milieux ruraux, d'améliorer leurs compétences financières et autres grâce à un meilleur accès au crédit et aux moyens de production. La délégation ivoirienne appelle les partenaires bilatéraux et multilatéraux à accompagner son pays dans ces efforts, qui soutiendront les causes de la réduction de la pauvreté et des inégalités et la réalisation du Programme 2030. Son Gouvernement, qui souscrit à la vision énoncée dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, considère l'industrialisation comme un outil essentiel pour concrétiser un développement durable. L'oratrice exhorte à une coopération accrue à

cet égard et insiste sur l'importance du respect des engagements découlant du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

17. **M. Peketi** (Togo) dit que les femmes représentent la moitié de la population du Togo et un peu plus de la moitié de sa population active et du secteur non structuré de l'économie. La mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, l'institutionnalisation du Forum national de la femme togolaise et l'adoption d'un code de la famille font partie des mesures que son pays a prises pour améliorer la situation des femmes. Le Togo a aussi ratifié les instruments internationaux liés à l'autonomisation des femmes et adopté des stratégies d'accès au microcrédit, ce qui a permis aux membres les plus vulnérables de la société de réaliser des activités génératrices de revenus.

18. Son Gouvernement met un accent particulier sur le secteur de la santé. Grâce à ses plans nationaux de développement sanitaire, les taux de mortalité infanto-juvénile ont chuté de près de moitié et de nouvelles perspectives d'ouverture de centres de santé mentale communautaires et la disponibilité de médicaments essentiels se sont concrétisées. Tant que les pays en développement souffriront d'une faible production agricole, d'un chômage élevé, d'inégalités et d'exclusion sociale, de crises économiques et des effets des changements climatiques, une solide coopération internationale sera nécessaire pour promouvoir l'industrialisation, la création d'emplois dans les secteurs productifs et une hausse des revenus dans les États fragiles. Le Togo a déjà lancé un processus national de transformation structurelle qui prend en compte les dimensions économique, sociale et environnementale du développement et il continuera d'apporter son soutien à l'action internationale destinée à éliminer la pauvreté, qui continue de servir la cause du terrorisme, des conflits et d'autres défis.

19. **M. Thammavongsa** (République démocratique populaire lao), soulignant l'importance de traduire le Programme 2030 en actions concrètes, dit que le taux de pauvreté est tombé dans son pays de 27,6 à 23,2 % entre 2008 et 2013. Son pays est déterminé à continuer à réduire la pauvreté et à sortir du statut de pays moins développé. Les progrès qu'il a faits jusqu'à maintenant ont été rendus possibles par les efforts nationaux et par le soutien et l'aide de partenaires de l'extérieur, notamment des partenaires de développement, des organismes de l'ONU et des organisations internationales. Les objectifs de développement durable ont été intégrés au huitième Plan national quinquennal

de développement économique et social 2016-2020. L'objectif du Millénaire pour le développement à caractère local numéro 9, concernant la réduction de l'impact des munitions non explosées, est devenu pour la République démocratique populaire lao l'objectif numéro 18 de développement durable.

20. Le Gouvernement laotien est déterminé à éliminer la pauvreté afin de quitter le statut de pays moins développé et il a mobilisé des ressources nationales et extérieures pour atteindre ses objectifs nationaux de développement. Il appelle les partenaires de développement, les organismes de l'ONU et les organisations internationales à intégrer les activités applicables aux pays les moins développés à leurs politiques et à leurs programmes et à concentrer l'aide sur les priorités nationales qui sont directement reliées aux besoins de développement de ces pays.

21. **M. Yacouba** (Niger) dit que la réduction de la pauvreté est difficile en Afrique de l'Ouest, en particulier dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, où les indices de développement humain sont parmi les plus bas du monde. Étant donné l'ampleur des facteurs économiques et le caractère régulier des catastrophes naturelles et des invasions de criquets, il est facile de perdre de vue les causes profondes de la pauvreté, comme cela s'est produit dans le cas de la crise alimentaire de 2005. La population du Niger a dû faire face à des problèmes de santé tels que la maladie, des handicaps et le vieillissement, l'obligation, pour les travailleurs ruraux, de travailler de longues heures pour de bas salaires, le niveau très bas des prix à la production et, en milieu urbain, une marge bénéficiaire trop faible pour les activités informelles. Le taux brut de scolarisation et le taux d'alphabétisation ont progressé au cours des dernières années et le taux de mortalité infantile a diminué, mais le taux de mortalité maternelle a augmenté. L'accès à l'eau potable s'est amélioré grâce à une alimentation améliorée des villages et des villes en énergie hydraulique, mais il est encore inadéquat, tout comme l'accès à l'électricité. En vue d'atteindre l'objectif 7.c des objectifs du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, le Niger s'est efforcé d'intégrer la gestion des ressources en eau conformément à la Déclaration de Dublin sur l'eau dans la perspective d'un développement durable.

22. La Constitution de la République et d'autres textes fondamentaux forment la base de la gouvernance, de la démocratie et du respect de l'état de

droit au Niger et la mise en place d'institutions chargées de lutter contre la corruption, les divers genres de trafics et les infractions financières a permis au Niger de faire un bond qualitatif dans le classement sur l'indice de perception de la corruption.

23. **M. Muenda** (Afrique du Sud) dit que même si le nombre des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour a diminué dans le monde, ce nombre a augmenté en Afrique. Il faut faire plus non seulement pour s'attaquer aux manifestations de la pauvreté mais aussi pour mettre en place des conditions d'ordre matériel, social, économique et politique propres à appuyer les efforts d'élimination de la pauvreté et faire en sorte que personne ne soit oublié. L'ONU devrait offrir un appui coordonné aux initiatives nationales d'élimination de la pauvreté dans le contexte du Programme 2030. Ainsi que l'indique le *Rapport sur le commerce et le développement, 2016*, le développement est un processus de transformation qui donne un cercle vertueux de mobilisation des ressources, de création d'emplois, de hausse des revenus, d'expansion des marchés et d'investissement. Les institutions de l'ONU devraient en conséquence accroître leur coordination pour garantir que leurs efforts de développement durable donnent les résultats visés et que les régions qui sont à la traîne ont la priorité.

24. Son Gouvernement a aussi à cœur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Les secteurs de la société africaine devraient tous travailler de concert pour construire une Afrique prospère et unie. Le Programme 2030 complète les activités de l'Union africaine et il procurera à l'Afrique une bonne longueur d'avance. Un financement adéquat du développement, conforme à ce qui figure dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, et une aide publique au développement suffisante de la part des partenaires de développement seront aussi nécessaires.

25. Un développement amélioré des ressources humaines par l'éducation et l'acquisition de compétences aidera à prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. L'Afrique du Sud bâtit une économie qui crée des emplois, notamment grâce à des occasions de travail indépendant et à des acquis scolaires améliorés.

26. L'élimination de la pauvreté n'est possible que si le développement rural et l'économie fondée sur l'agriculture sont améliorés. Dans bien des pays africains, environ la moitié des pauvres vivent dans les zones rurales et des interventions seront nécessaires pour modifier leur situation. Un investissement dans le

capital humain dans les domaines des soins de santé, de l'éducation et de la formation aidera davantage de personnes à être actives sur le plan économique. Les ménages pauvres pourraient se retrouver démunis en conséquence d'un handicap, de l'âge ou d'une maladie et ils ont donc besoin d'un filet de sécurité que le Gouvernement sud-africain fournit sous la forme d'assistance sociale de même que de services fondamentaux et d'autres transferts non financiers.

27. L'inclusion sociale est nécessaire pour garantir une société plus équitable dotée de structures plus intégrées sans distinction de classe, de race, de religion et de sexe. Il faut renforcer le capital social, en particulier dans le cas des pauvres, pour qu'ils puissent élargir leurs réseaux et avoir accès à l'information. De meilleures possibilités économiques pour les pauvres devraient, dans la mesure du possible, être liées à la protection et à la remise en état des écosystèmes, à l'inversion de la dégradation de l'environnement et à la promotion de l'écotourisme.

28. **M. Zamora Rivas** (El Salvador) dit que son pays se réjouit de différentes réalisations multilatérales récentes dans le domaine du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, en particulier. Toutefois, malgré les efforts faits dans le monde, il reste beaucoup à faire. L'établissement d'un lien entre pauvreté et inégalité est une des principales réalisations du Programme 2030. De fait, l'élimination de la pauvreté exige une réduction des inégalités sociales, économiques et politiques, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire, où le développement est entravé non seulement par des inégalités intérieures mais aussi par des politiques internationales de gouvernance. Le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui met l'accent sur l'aide publique au développement et sur un partenariat mondial renforcé, est donc essentiel pour la mise en œuvre du Programme 2030 et pour les besoins de développement particuliers des pays à revenu intermédiaire. L'ONU doit déterminer ce que ses priorités et ses contributions devraient être.

29. Son pays a ces dernières années réalisé un processus de transformation qui met l'accent sur l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités et de l'exclusion sociale, l'équité entre les sexes et l'équité fondée sur les droits de l'homme. Un conseil national de développement durable a, pour réaliser le Programme 2030, été constitué en vue de regrouper les secteurs pertinents du Gouvernement, du système des Nations Unies, de la société civile et du secteur privé. Le système des Nations Unies devrait appuyer la mise en œuvre des plans de développement national

conformément aux priorités que chaque gouvernement détermine et à ses capacités institutionnelles.

30. **M. Morales López** (Colombie) dit que les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté ne sont pas uniformes d'un pays et d'une région à l'autre de même que dans certains pays et dans certaines régions; des efforts plus grands doivent être faits pour garantir que les initiatives d'élimination de la pauvreté profitent à tous les pays. Il faut réunir les ressources financières et non financières nécessaires pour édifier un partenariat en vue d'éliminer la pauvreté multidimensionnelle, ce qui exige des transferts de technologie, à des conditions favorables, aux pays en développement.

31. La première étape consiste à comprendre toute la complexité de la pauvreté. En conséquence, son Gouvernement a adopté un indice de pauvreté multidimensionnelle qui complète l'évaluation de la pauvreté monétaire et a élaboré des politiques publiques pour s'attaquer aux problèmes et aux privations auxquels les ménages les plus pauvres font face et pour assurer un suivi détaillé de leur mise en œuvre. En conséquence, quatre millions de personnes sont sorties de la pauvreté multidimensionnelle dans son pays entre 2010 et 2015.

32. Dans les pays en développement, le développement industriel est une source de croissance économique, de diversification et de valeur ajoutée. Une coopération internationale plus forte est donc nécessaire pour accroître les capacités dans les pays en développement et, en particulier, pour mettre en place un environnement international propice à l'intégration des micro-, petites et moyennes entreprises à des chaînes de valeur mondiales et à des marchés mondiaux. Il est essentiel de soutenir ces entreprises pour réduire les inégalités et accroître l'inclusivité, car elles sont susceptibles de créer des emplois et de générer des revenus.

33. Des systèmes statistiques sont nécessaires pour recueillir les données actualisées, exactes et ventilées permettant de prendre de meilleures décisions. Chacun devrait avoir les mêmes possibilités, peu importe sa situation sociale, économique ou matérielle. Sortir de la pauvreté n'est que la première étape. Le défi est de garantir que chacun jouit de la prospérité dans des sociétés justes et équitables.

34. **M. Tadesse** (Éthiopie) dit que le déclin de la pauvreté a été inégal dans différentes régions mais que 72 pays, incluant l'Éthiopie, ont atteint l'objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à

réduire de moitié la sous-alimentation. La pauvreté reste néanmoins un des principaux défis universels. Les inégalités de revenus et le chômage augmentent. Une économie mondiale faible et des prix des produits de base instables ont une incidence négative sur l'élimination de la pauvreté, en particulier dans les pays les moins développés et en Afrique.

35. Son pays a atteint six des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment réduire de moitié la pauvreté absolue, qui a décliné dans toutes les régions et dans les zones rurales et urbaines. L'engagement politique de son Gouvernement et son approche coordonnée d'augmentation de la production agricole, qui établit un filet de sécurité et qui investit dans des projets d'infrastructure nécessitant une main-d'œuvre importante, ont entraîné une croissance économique inclusive et une création d'emplois. Des millions de personnes vivent toutefois dans la pauvreté absolue, le chômage reste élevé, en particulier parmi les jeunes, et la transformation structurelle reste lente. Son Gouvernement a donc accordé la priorité aux changements structurels dans son deuxième plan de croissance et de transformation, qui met l'accent sur une industrialisation inclusive et viable en vue de faire de l'Éthiopie un chef de file dans le domaine de l'industrie légère sur le continent en 2025. Les industries nécessitant une main-d'œuvre importante qui utilisent des apports agricoles et qui font la promotion des transferts de technologie sont en expansion. Son Gouvernement aménage aussi des parcs industriels respectueux de l'environnement pour attirer des investissements locaux et étrangers et a, avec l'ONUDI, organisé un forum agro-industriel fructueux plus tôt ce mois-ci. Le processus de fabrication est lié à des micro- et petites entreprises pour promouvoir la création d'emplois et le transfert de connaissances et de compétences.

36. L'Éthiopie a été un des pays pilotes du programme de développement industriel inclusif et durable de l'ONUDI, qui a harmonisé le programme de partenariat entre pays de cette dernière avec la stratégie de développement industriel de l'Éthiopie. L'aide de l'ONUDI et d'autres partenaires de développement est cruciale, en particulier dans les domaines du financement et du renforcement des capacités dans le secteur public et dans le secteur privé. L'élimination de la pauvreté au moyen d'une agriculture et d'une industrialisation durables nécessite un environnement économique international favorable et des partenariats renforcés.

37. **M. Tobgay** (Bhoutan) dit que le défi de la pauvreté est particulièrement intimidant dans les pays les moins développés, qui doivent accorder une attention particulière aux efforts qu'ils font pour éliminer la pauvreté et faire en sorte que personne ne soit oublié. Au niveau national, la grande priorité de son pays reste l'élimination de la pauvreté dans un cadre de développement fondé sur le concept de bonheur national brut. La pauvreté a été réduite de 23,2 % en 2008 à 12 % en 2014. Le Bhoutan s'attaque à la pauvreté au moyen de programmes de développement social et rural destinés à améliorer la qualité de vie et à promouvoir des activités génératrices de revenus.

38. L'élimination de la pauvreté nécessite une croissance économique inclusive, le développement des infrastructures et un environnement favorable aux entreprises pour créer des emplois, soutenir l'acquisition de compétences et élargir les possibilités économiques. Le tourisme est un secteur où son pays a un avantage comparatif et ce secteur a contribué au développement socio-économique. L'écotourisme durable est une des principales stratégies de développement du Bhoutan. Sa politique de tourisme est basée sur un tourisme « à fort rapport économique et à volume limité » et elle a garanti une gestion du secteur touristique qui respecte l'environnement et qui est adaptée à la réalité culturelle. Le tourisme est devenu, après l'énergie hydraulique, la deuxième source de revenus.

39. Le développement industriel durable est la clé de la diversification économique, de la transformation économique structurelle, du renforcement des capacités de production, de la hausse des exportations et de la génération de revenus. Une politique nationale de développement économique a été adoptée pour orienter les efforts de développement économique dans le cadre d'une industrialisation durable.

40. Les efforts d'élimination de la pauvreté sont importants pour le Gouvernement bhoutanais parce qu'ils lui ont permis de s'attaquer à certaines des contraintes qui entravent le développement. En ce qui concerne les groupes de pays qui sont dans une situation particulière, l'appui des partenaires de développement est indispensable pour l'élimination de la pauvreté et le développement durable.

41. **M. Soares** (Timor-Leste) dit que la résilience de son pays et l'esprit de sa lutte pour l'indépendance sont devenus une force vive de son développement en tant qu'État indépendant. Les objectifs de développement durable ont été intégrés à un plan de développement

stratégique pour la période de 2011 à 2030 et il faut espérer que le Timor-Leste sera alors un pays à revenu moyen supérieur.

42. Les pays les moins développés et les petits États insulaires en développement font face à de nombreux défis qui exigent une attention particulière et l'accès à des ressources adéquates et prévisibles. Le nouvel examen quadriennal complet devrait tenir compte des besoins des pays les moins développés dans le contexte du Programme 2030 et il devrait soutenir leur sortie de la catégorie des pays les moins avancés. Les partenaires de développement, le système des Nations Unies et les autres parties prenantes devraient donc se conformer au Programme d'action d'Addis-Abeba, qui souligne le rôle crucial de l'aide publique au développement et d'un investissement direct étranger, et forger des partenariats favorisant la paix et la résilience grâce à des rapports accrus entre les gouvernements, les partenaires de développement et la société civile, conformément au New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles que le Groupe g7+ promeut.

43. Son Gouvernement préconise une revitalisation des partenariats mondiaux sous l'égide du Groupe g7+ non seulement pour partager des expériences mais aussi pour communiquer avec des partenaires de développement et pour mobiliser des ressources en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. À titre de pays jeune, le Timor-Leste fait face à de multiples défis de développement, mais les investissements du secteur public ont amélioré l'alimentation en électricité, réduit la mortalité post-infantile, accru les effectifs de l'enseignement secondaire et amélioré les soins de santé, la connectivité internationale et la formation professionnelle et l'éducation.

44. À titre de pays sortant d'un conflit, le Timor-Leste a adopté la devise « pas de paix sans développement et pas de développement sans paix ». Le pays a fait des progrès importants concernant la cohésion sociale et des élections présidentielles et parlementaires auront lieu en 2017. Le passage de témoin de la vieille génération à une génération plus jeune a renforcé le processus de construction du pays et consolidé la démocratie, en particulier par l'entremise de l'organisation intergouvernementale qu'est le Groupe g7+, dont le secrétariat permanent est à Dili. L'approche du Groupe g7+ concernant les rapports avec les partenaires de développement est prise en main et parrainée par le pays et elle utilise les institutions du pays. D'autres pays moins développés

sont encouragés à adopter son approche, selon laquelle « tout ce qui nous concerne doit nous inclure ».

45. **M. Shilla** (République-Unie de Tanzanie) dit que malgré le développement économique rapide de ces dernières années, son pays fait toujours face à des défis de pauvreté, dont un accès inadéquat aux services sociaux et financiers, des infrastructures inadéquates, les inégalités de revenus et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et à la maladie. Son Gouvernement a donc accordé la priorité à l'élimination de la pauvreté, notamment en adoptant une politique de revenu cohérent, en soutenant le développement rural et en assurant des services sociaux de base.

46. L'approche multisectorielle de son pays concernant l'élimination de la pauvreté, qui est énoncée dans sa stratégie nationale à cet égard, se voit dans les politiques de ses ministères sectoriels et est surveillée par une entité du Cabinet du Vice-Président. La stratégie est essentielle pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable, car elle a pour buts d'accélérer la croissance économique, de réduire la pauvreté, d'améliorer le bien-être social et d'assurer une bonne gouvernance et une bonne responsabilité. Les initiatives gouvernementales complémentaires visent d'autres défis tels que les changements climatiques, l'amélioration des technologies agricoles, l'expansion du commerce et le développement des infrastructures. Ces efforts ont déjà donné des résultats tels qu'une croissance économique de 7 %, qui aurait pu être plus élevée n'eût été de défis mondiaux et locaux tels qu'une sécheresse sévère.

47. Puisque la mobilisation des ressources reste pour la plupart des pays en développement un défi, l'accent mis sur un partenariat mondial pour le développement durable (objectif 17 du Programme 2030), les moyens de mise en œuvre énoncés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'établissement d'une banque de technologies à l'intention des pays les moins développés et le respect des engagements en matière d'aide publique au développement reste crucial. Selon certaines estimations, le coût par année de l'élimination de l'extrême pauvreté dans le monde est après 20 ans évalué à 175 milliards de dollars, soit moins de 1 % du revenu combiné des pays riches du monde; cela montre que l'élimination de la pauvreté est possible si les partenariats mondiaux sont renforcés.

48. **M. Iziraren** (Maroc) dit que même si le taux d'extrême pauvreté et le pourcentage des personnes sous-alimentées ont décliné, la pauvreté est toujours un

des défis les plus urgents, qui nécessite la mobilisation des pays qui jouent un rôle et de toutes les parties prenantes en matière de coopération internationale pour le développement. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 devrait servir de catalyseur pour aider les pays en développement à relever le défi.

49. La lutte contre la pauvreté a été une préoccupation constante des autorités publiques dans son pays. Les budgets publics pour 2006 prévoient une augmentation des ressources attribuées aux programmes sociaux, en particulier l'éducation, les soins de santé et les logements sociaux, ainsi que des dispositions spéciales en vue du soutien des programmes d'emploi des jeunes. L'Initiative nationale pour le développement humain que le Roi Mohammed VI a lancée en 2005 a renforcé les mesures visant à aider tous les groupes marginalisés et elle a manifestement eu un effet positif sur les taux de pauvreté et de vulnérabilité, qui ont respectivement diminué de 60 et de 40 %, entre 2001 et 2011, et 50 % des personnes qui en ont profité provenaient des zones rurales. Le but est de s'attaquer à la privation sociale afin d'assurer le développement dans les zones marginalisées, principalement en ce qui concerne les populations vulnérables et mal desservies. La Banque mondiale a reconnu cette initiative, le Maroc se classant au troisième rang parmi 136 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui ont adopté des programmes visant à améliorer la situation des groupes marginalisés.

50. Comme la pauvreté est courante dans les zones rurales, le Maroc continue d'accorder une haute priorité au développement rural et d'améliorer les conditions de vie des populations rurales, en grande partie grâce à une politique nationale mettant l'accent sur l'autosuffisance alimentaire, la mise sur pied d'agro-entreprises familiales communes et la promotion d'activités génératrices de revenus, en particulier pour les femmes rurales.

51. Le Maroc a aussi entrepris des projets conçus pour améliorer l'accès à une infrastructure de base dans les zones rurales. En vertu du programme national concernant les routes rurales, le taux d'accessibilité a atteint 78 %, ce qui rompt l'isolement de 2,5 millions de personnes et a permis la construction de 15 500 km de routes en 2015. Ces réalisations ont été renforcées par un nouveau programme d'action lancé en 2016, ce qui permettra la construction de 32 600 km de routes et la remise en état de routes endommagées, la priorité allant aux zones rurales les plus éloignées.

52. Les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté découlent d'une vision mondiale intégrée, ce qui consolide une approche participative qui place les citoyens au cœur des politiques publiques, renforce les processus démocratiques pour construire une société juste et prospère et crée une économie solide et concurrentielle qui générera une croissance durable et inclusive apportant à tous la richesse et des emplois.

53. Le Maroc reste un chef de file de la lutte contre la pauvreté et il s'emploie à atteindre les objectifs du Programme 2030 en matière de développement rural. La mise en œuvre de processus avancés de décentralisation et l'accélération des réformes touchant la gouvernance locale et régionale, la promotion du respect de l'état de droit et la lutte contre la corruption devraient stimuler les actions de diverses parties prenantes.

54. Le Maroc a encouragé une coopération Sud-Sud et une coopération triangulaire dans sa politique étrangère, en particulier dans le monde arabo-africain, ce qui renforce sa lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et lui permet de partager son expérience pour soutenir de nombreux pays africains dans le cadre d'initiatives de coopération, notamment des projets concernant l'irrigation, la fertilité des sols, l'insémination artificielle, la création de centres agricoles et la lutte contre le criquet pèlerin.

55. **M. Bankole** (Nigéria) dit que des progrès remarquables ont déjà été faits en vue de l'élimination de la pauvreté, notamment de bons progrès pour ce qui est de réduire de moitié la proportion mondiale des personnes dont le revenu est inférieur à 1,50 dollar par jour. Quelque 900 millions de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté entre 1990 et 2011. Les objectifs de développement durable doivent maintenant avoir pour but principal de sortir le milliard le plus pauvre de la population mondiale de la pauvreté, auquel l'objectif 1 accorde la priorité. Le Programme d'action d'Addis-Abeba indique clairement que des partenariats mondiaux et une action concertée sont nécessaires pour s'attaquer de façon globale au fléau de l'extrême pauvreté. Comme le gros des personnes qui vivent dans une extrême pauvreté est en Afrique, en particulier dans les pays les moins développés, cette partie du monde mérite une attention particulière, au même titre que les questions multisectorielles et multidimensionnelles que sont la santé publique, la nutrition, l'éducation et le niveau de revenu.

56. Son pays accorde une haute priorité à des investissements durables et inclusifs dans l'industrialisation afin de maximiser les avantages de

la mondialisation; ces investissements sont un moteur clef de la croissance économique, de la diversification et de l'ajout de valeur dans les pays en développement. La protection sociale est aussi en tant que droit un instrument puissant de réduction de la pauvreté et de cohésion sociale. La sécurité sociale promeut un développement économique et social durable et aide les pays à affronter les crises économiques mondiales.

57. Son Gouvernement a fait de l'autonomisation de ses citoyens la priorité pour ce qui est de concrétiser l'élimination de la pauvreté, l'intégration sociale et le plein emploi et un travail décent par la formulation de politiques, une mise en œuvre et une surveillance efficaces. Il a à cette fin lancé en 2015 son programme d'inclusion sociale le plus ambitieux et a, au début de 2016, instauré un nouveau programme concernant les entreprises familiales nécessitant une main-d'œuvre importante, qui offre aux paysans des services de vulgarisation agricole pour promouvoir et accroître la production alimentaire et créer des emplois. Un programme conditionnel de transferts monétaires qui a pour but d'offrir un soutien financier à un grand nombre de femmes, d'artisans et de travailleurs agricoles a aussi été créé. Des programmes d'inclusion sociale, en particulier ceux qui ciblent les femmes et les jeunes, entraîneront des changements sociaux.

58. Félicitant le système des Nations Unies parce qu'il soutient les États Membres en renforçant les capacités touchant les politiques macroéconomiques et les stratégies nationales de développement, l'orateur incite l'Organisation et la communauté internationale à intensifier l'accent qu'elles mettent sur l'élimination de l'extrême pauvreté et à aider les pays en développement à atteindre cet objectif. Un partenariat mondial fondé sur certaines valeurs pourrait contribuer à la réalisation de l'historique Programme de développement durable à l'horizon 2030 et faire de la pauvreté un souvenir.

59. **M. Ramirez Carreño** (République bolivarienne du Venezuela), notant que la première Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté a été célébrée le 17 octobre 1993, dit que grâce à l'adoption du Programme 2030, l'élimination de la pauvreté est devenue une priorité pour tous les pays du monde. L'ONU a reconnu la nature multidimensionnelle de la pauvreté et le besoin de ne pas mettre uniquement l'accent sur un revenu et des ressources inadéquats afin de garantir des moyens de subsistance viables. Selon l'ONU, plus de 830 millions de personnes vivent dans une extrême pauvreté, 2,4 millions n'ont pas accès à des services d'assainissement modernes, 1,1 million

n'a pas l'électricité et 880 millions vivent dans des zones urbaines marginalisées. Cinquante-neuf millions d'enfants d'âge scolaire ne vont pas à l'école et le taux de chômage des jeunes avoisine les 15 %, soit plus de trois fois celui des adultes. Cette triste réalité prouve que le système économique international hégémonique, à savoir le capitalisme, a échoué de façon spectaculaire à assurer le développement économique et social du monde entier. Le colonialisme, le pillage des ressources naturelles, les guerres et l'ingérence étrangère ainsi qu'un système financier injuste et exclusif ont condamné des continents entiers et des millions de personnes à vivre dans la misère la plus noire sans le moindre espoir de progrès. Les milliers de réfugiés qui sont morts en Méditerranée en sont un exemple.

60. Les pays doivent travailler de concert pour parvenir à une plus grande égalité et combler l'écart entre les plus riches et les plus pauvres, grâce à un traitement spécial et différencié, dans un système d'échanges universels et équitables où chaque pays obtient ce dont il a besoin et est censé agir en fonction de ses capacités. Ces mesures urgentes ne doivent pas relever d'intérêts privés; il incombe plutôt à l'État de promouvoir le développement par l'entremise de ses plans nationaux. Le développement est un droit de l'homme fondamental, pas une transaction commerciale. La communauté internationale doit s'efforcer de promouvoir des politiques d'éducation et d'inclusivité, fondées sur des principes de solidarité et de complémentarité, qui sont essentielles pour garantir que les personnes qui vivent dans la pauvreté peuvent la vaincre et que celles qui l'ont vaincue n'y retombent pas.

61. Ayant repris la pleine gestion de ses ressources naturelles et distribué les revenus pétroliers à sa population, le Venezuela a entrepris de s'attaquer aux inégalités existantes (revenus et dépenses) et de promouvoir des programmes sociaux (santé et logement, éducation, protection sociale), les droits des citoyens, l'inclusivité, la participation et l'égalité entre les sexes. Conséquence de cette perspective globale, il faut aussi, pour vaincre la pauvreté, vaincre le modèle capitaliste par une participation populaire. Ce sont là les principes qui sous-tendent le plan d'élimination de la pauvreté et le programme économique et social de la révolution bolivarienne, en vertu desquels les programmes sociaux seront renforcés et étendus grâce à la participation de chaque secteur de la société, en particulier la population, qui est de plus en plus organisée et qui coordonne ses actions avec celles de l'État.

62. Les données indiquent une réussite. Entre 1998 et 2015, le taux de pauvreté est tombé de 28,9 à 19,7 % et l'extrême pauvreté est tombée de 10,8 à 4,7 %. Le chômage est tombé de 15,2 à 7,3 %. En 2005, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a déclaré que l'analphabétisme avait été éliminé dans le pays; le taux brut de scolarisation global est passé de 43 à 79 % et les effectifs de l'enseignement primaire sont passés de 89 à 93 %. Selon l'UNESCO, les effectifs de l'enseignement universitaire placent le Venezuela au deuxième rang en Amérique latine et au cinquième rang dans le monde. Le coefficient de Gini, qui est de 0,38, est supérieur à celui de plusieurs pays d'Amérique latine. De plus, des centaines de milliers de personnes ont accès à des soins de santé gratuits, peuvent acheter de la nourriture à un coût réduit ou en obtenir gratuitement et pourraient obtenir du crédit à des taux inférieurs à ceux du marché et jouir d'autres avantages s'ajoutant à un salaire quotidien minimum. Un total de 1,1 million d'habitations a été construit depuis 2010 dans le cadre du programme de construction du Venezuela (*Gran misión vivienda*).

63. En conclusion, l'orateur dit que le Venezuela fera le maximum pour réaliser un programme inclusif visant un monde sans pauvreté et un développement durable assorti d'une intégration équilibrée de ses dimensions économiques, sociales et environnementales et pour rétablir un esprit de solidarité entre tous les hommes et toutes les femmes de la planète.

64. L'**archevêque Auza** (Observateur du Saint-Siège) dit que trop de gens souffrent toujours d'une exclusion économique, sociale et politique; bien que l'extrême pauvreté ait diminué depuis 2008, plus d'une personne sur dix, dans le monde, vit sous le seuil de la pauvreté. Différents enseignements ont été tirés des efforts passés d'élimination de la pauvreté. Le premier est l'importance de reformuler la question sous l'angle d'un développement humain intégral plutôt que sous celui d'un développement principalement lié à la croissance économique. Dans sa lettre encyclique de 1967, le pape Paul VI a été un des tout premiers promoteurs du besoin d'une approche intégrale du développement humain, que de nombreux organismes internationaux ont plus tard adoptée. Étant donné l'adoption d'une approche intégrale du développement centrée sur la personne considérant que les êtres humains ont un caractère social, politique et spirituel et qu'ils ne sont pas simplement des producteurs économiques et des consommateurs, l'argent consacré aux soins de santé, à l'éducation, à la paix et à la

consolidation des communautés est enfin reconnu comme un investissement nécessaire dans le capital humain et social.

65. Un deuxième enseignement a souligné l'importance de l'attention accordée au lien entre inégalité et pauvreté : des politiques qui favorisent une plus grande égalité, notamment un accès égal à l'éducation et un accès universel aux soins de santé, contribuent au développement économique le plus important. Un troisième enseignement, souligné par le pape François dans son allocution de septembre 2015 à l'occasion de la réunion plénière de l'Assemblée générale, c'est que les pauvres eux-mêmes doivent participer à la réduction de la pauvreté. Les pratiques et les structures qui ont des effets d'exclusion seront toujours des obstacles au développement humain. Les femmes doivent jouer un rôle à titre de participantes égales et actives dans le développement de leurs communautés; lorsque les femmes et les filles n'ont pas accès à l'éducation ou sont victimes de violence et de discrimination, leur famille, leur communauté et la société sont privées de l'influence importante qu'elles exercent en tant que facteurs de développement. Ainsi que le pape saint Jean Paul II l'a fait remarquer, le travail est important en tant que forme de participation sociale parce que les biens et les services qu'il donne contribuent à la dignité humaine, mais encore plus parce qu'il permet aux personnes de s'améliorer.

66. Un autre enseignement concerne le fait que la protection sociale est un avantage qui contribue au développement humain et aux progrès réalisés dans le domaine économique et qu'elle ne devrait pas se limiter aux pays riches. L'expérience des pays développés et les résultats des mesures de protection sociale mises en vigueur dans les pays en développement suggèrent que la protection sociale favorise la prospérité économique; de fait, la promotion d'une plus grande égalité a mené à une plus grande efficacité économique et, dans bien des cas, à la création de nouvelles entreprises et à de nouveaux entrepreneurs.

67. **M. de Vidal y Sepulveda** (Observateur de l'Ordre souverain de Malte) dit que le travail que l'Ordre fait dans le cadre de ses activités courantes et par l'entremise de sa section de secours en cas de catastrophe, des fonds d'action générale et des projets connexes met l'accent sur le soutien des personnes les plus vulnérables du monde, sans distinction de race, de religion, de classe sociale ou d'idéologie.

68. Bien que de grands progrès aient été accomplis en matière d'innovation technologique, d'accès à

l'information et de productivité économique, le monde ne jouit pas encore de l'égalité des chances. L'inégalité croissante au sein des États et entre les États est la question la plus urgente de l'époque contemporaine; le but doit être de la repousser et de chercher à établir un environnement qui favorise un développement collectif.

69. La prestation de services de base doit précéder un développement socio-économique équitable, mais ces services manquent toutefois dans bon nombre de communautés où l'Ordre est actif. Les objectifs de développement durable doivent être fondés sur des mesures qui élèvent la dignité humaine et l'inclusion sociale. Une société n'est pas plus forte que le plus faible de ses membres, ce qui s'applique également au monde. À la lumière de cette réalité, l'Ordre de Malte a joué un rôle déterminant dans des pays tels que la Colombie, qui compte le plus grand nombre de personnes déplacées (sept millions) au monde; l'Ordre y a enseigné aux paysans des méthodes plus efficaces et il leur a fourni des graines plus résistantes pour obtenir des récoltes abondantes en dépit de la sécheresse. Haïti a subi la pire sécheresse de la région en 35 ans; en réaction à cette crise, l'Ordre a lancé différents projets d'eau potable pour soulager plus de 1,5 million d'Haïtiens souffrant d'un manque d'eau. Il a aussi installé des infrastructures résistant aux catastrophes naturelles, par exemple des canalisations d'amenée d'eau asismiques et des systèmes d'irrigation plus efficaces. Des programmes durables de ce genre soulagent les personnes qui souffrent en accroissant leurs capacités économiques par la dignité de leur propre travail. Comme les conditions se sont dégradées en Haïti en raison de l'ouragan Matthew, l'Ordre va y intensifier son travail. Il prie la communauté internationale de faire de même.

70. L'Ordre a à cœur la totalité des objectifs, en particulier l'élimination de la pauvreté par une bonne intendance de l'environnement et le soutien qui convient; beaucoup de ces problèmes pourraient grâce à une gamme de programmes novateurs être gérés à l'avantage de l'humanité. En Bolivie, l'Ordre a travaillé avec des groupes locaux pour améliorer les pratiques agricoles et a obtenu une récolte de pommes de terre en hausse de 83 %, ce qui a profité directement à plus de 600 familles.

71. Il est important d'investir non seulement dans l'agriculture et les infrastructures mais aussi en éducation, qui donne un moyen durable d'élimination de la pauvreté. L'Ordre continue de lutter contre l'analphabétisme et le manque de programmes visant à

mettre les aptitudes professionnelles en valeur dans l'ensemble de l'Amérique latine grâce à ses cours de lecture et d'informatique et à ses centres de formation professionnelle, en particulier pour les jeunes; ces mêmes stratégies ont entraîné des progrès importants dans des pays tels que les Philippines et le Timor-Leste.

72. L'Ordre entend poursuivre sa mission des 900 dernières années : aider les marginalisés et coopérer avec la communauté internationale pour faire progresser le développement social. Conscient du fait que des services de base sont nécessaires pour édifier des sociétés durables et dignes, l'Ordre prie la communauté internationale de manifester la volonté politique et d'engager les ressources nécessaires à cette fin.

73. **M. Carvalho Pinheiro** (Organisation internationale du Travail (OIT)) dit que l'extrême pauvreté continue de toucher environ un milliard de personnes dans le monde. Le chômage et le sous-emploi, conjugués à un salaire réel stagnant, ont bloqué la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays. Dans les pays en développement et les pays émergents, seulement un pauvre sur trois travaille; le travail est souvent mal payé, peu spécialisé et précaire. Les statistiques masquent le coût humain de la pauvreté : érosion de la dignité, vulnérabilité à la faim, maladie, violations des droits de l'homme, discrimination, humiliation et exclusion.

74. La Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté a aidé à accroître la sensibilisation et à renforcer la coordination, la cohérence et les synergies reliées à la contribution d'un travail décent à l'élimination de la pauvreté, ce qui démontre que l'accès à un travail décent est le moyen le plus efficace et le plus durable permettant de sortir de la pauvreté. Cette décennie a amené les institutions, les fonds et les programmes du système des Nations Unies à travailler d'une manière efficace et coordonnée et l'Organisation internationale du Travail a aidé à concrétiser la cohérence politique par l'entremise du plan d'action à l'échelle du système pour la Deuxième Décennie.

75. « Le plein emploi et un travail décent pour tous » est un objectif universel en raison de son inclusion dans le Programme 2030 en vertu de l'objectif de développement durable numéro 8. Les quatre piliers du Programme pour un travail décent — création d'emplois, protection sociale, droits des travailleurs et dialogue social — font maintenant partie intégrante du

Programme 2030 et sont inscrits dans les cibles de bon nombre des 16 autres objectifs.

76. Des systèmes de protection sociale adéquats sont nécessaires pour garantir que personne n'est oublié. À cette fin, l'OIT et la Banque mondiale ont lancé un Partenariat mondial pour une protection sociale universelle qui a pour but de soutenir la conception et la mise en œuvre de systèmes durables de protection sociale, y compris des minimums, pour garantir une sécurité du revenu et aider la totalité de la population du début à la fin du cycle de vie, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables.

77. Il est primordial de promouvoir l'intégration du travail au secteur formel pour améliorer la qualité des emplois. Une nouvelle recommandation décisive historique concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (recommandation numéro 204) a été adoptée à l'occasion de la Conférence internationale du Travail en 2015. Cette recommandation, qui est sur le plan stratégique importante, oriente l'intégration des entités économiques et de l'emploi au secteur formel et est une étape importante menant à un développement équitable, à l'élimination de la pauvreté et à la réduction des inégalités, en particulier dans le cas des travailleurs de l'économie informelle.

78. Les discussions sur le thème « Un travail décent dans les chaînes d'approvisionnement internationales » ont été un autre jalon important de la Conférence internationale du Travail. Les chaînes d'approvisionnement internationales génèrent des emplois, ce qui contribue au développement durable, mais elles peuvent aussi entraîner un déficit de travail décent. Une résolution et des conclusions à caractère pratique adoptées à l'occasion de la Conférence donnent à l'OIT le mandat de prendre la tête de l'appel à l'action mondial visant à combler les écarts de gouvernance dans les chaînes d'approvisionnement sectorielles, nationales, régionales et internationales.

79. L'OIT concentre par l'entremise de ses sept initiatives du centenaire ses efforts sur les moyens à prendre pour garantir que les gouvernements et les organisations ont les outils voulus pour façonner un avenir durable et équitable. L'initiative sur l'éradication de la pauvreté est conçue spécialement comme un moyen permettant de faire progresser le travail de l'OIT dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La séance est levée à 17 h.